

Termes de référence pour les achats de prestations de services jusqu'à 20 000 euros

Intitulé du projet :	Numéro de dossier / unité de gestion :
Renforcement de l'Efficienc e des Services d'Eau potable (RESE II)	21.2071.5-003
Pays :	Numéro de contrat :
RD-Congo	
Prestation objet de l'appel d'offres :	
Construction d'un mur de clôture à la regie provinciale du Sud-Ubangi	

Sommaire

Informations générales	1
Exigences pour l'offre :.....	4
1. Qualification du personnel objet de l'offre.....	4
1.1 Expert-e 1 :.....	4
1.1.1 Qualification générale.....	4
les critères à remplir par l'entreprise :	4
1.1.2 Constitution du dossier	5
1.1.4 Lieu: Province de la Iomami, RDC	6
2. Cadre estimatif détaillé	6

Informations générales

a. Informations succinctes sur le projet

La République Démocratique du Congo (RDC), possédant environ 52% des réserves d'eau de surface et 23% des ressources en eau renouvelables de l'Afrique, est le pays africain le plus riche en eau. Néanmoins, au niveau national, seulement 33% de la population, dont 52% en zone urbaine et seulement 19% en zone rurale, ont accès à un approvisionnement amélioré en eau potable. Parmi les 26 provinces du pays, il existe de grandes différences en matière d'accès amélioré à l'eau potable. Seules cinq provinces ont un taux d'accès urbain de plus de 50%, dont le Sud-Kivu (64%), l'une des provinces partenaires du projet. Les autres provinces partenaires ont un taux d'accès n'excédant pas 35% (CAID, septembre 2020).

Termes de référence pour les achats de prestations de services jusqu'à 20 000 euros



La RDC est aussi l'un des pays les plus pauvres du monde avec un taux de pauvreté d'environ 63% et un revenu intérieur brut annuel moyen par personne de 1.063 USD. Seulement 17% des ménages pauvres ont accès à de l'eau potable, alors que 82% des ménages les plus riches y ont accès. Les femmes et les filles souffrent aussi particulièrement du faible accès à l'eau potable, car elles sont traditionnellement responsables de l'approvisionnement en eau des ménages qui leur prend beaucoup de temps. La situation politique et humanitaire en RDC reste très tendue. Le pays connaît l'une des crises humanitaires les plus graves au monde depuis plus de 20 ans, avec un nombre élevé de personnes déplacées à l'intérieur du pays et une malnutrition généralisée, et une situation sécuritaire tendue.

Les infrastructures d'approvisionnement en eau sont presque exclusivement financées (environ 95 %) par des partenaires internationaux au développement et sont principalement la propriété de la REGIDESO. Il existe aussi de petits opérateurs/fournisseurs d'eau privés et des organisations non gouvernementales locales ainsi que les associations d'usagers. Avec la loi relative à l'eau de 2015, la maîtrise d'ouvrage du secteur est déléguée aux provinces. Les structures techniques provinciales qui devraient prendre en charge cette responsabilité sont en cours de construction. Les structures complémentaires nécessaires à la libéralisation du secteur doivent encore être mise en place, comme l'Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau (ARSPE). La Politique Nationale du Service Public de l'Eau (PNSPE) a été validée techniquement par le Secrétariat Général (SG) du ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité, mais reste encore en attente de validation politique par le ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité (MRHE).

La REGIDESO, qui est l'un de principaux opérateurs d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain, fait l'objet d'un processus de réforme et de restructuration depuis un certain temps, qui ne progresse pas comme prévu. L'approvisionnement en eau, en particulier pour la population pauvre dans les villes de province, ne peut pas être garanti durablement par la REGIDESO dans sa configuration actuelle.

L'objectif du module est donc d'améliorer les conditions institutionnelles pour assurer un approvisionnement en eau urbain de haute qualité, durable et inclusif.

b. Situation de départ

Le projet Renforcement de l'Efficiéce des Services Eau RESE) de la Coopération technique Allemande (GIZ), est un projet d'appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'eau. La Loi n°15/026 du 31 décembre 2015 décentralise et libéralise le service public de l'eau de sorte que chaque Province doit se doter d'un service technique responsable de la maîtrise d'ouvrage. Cet organe est appelé Régie provinciale et est mise en place dans la province du Sud-Ubangi.

En vue de permettre au personnel de la Régie provinciale mise dans le Sud-Ubangi de travailler dans de bonnes conditions, un bâtiment a été identifié et cédé à la régie par le gouvernement provincial. Celui-ci a été réhabilité et remis à la province mais cela nécessite la construction d'une clôture pour plus de sécurité.

Le présent terme de référence est élaboré pour le recrutement d'une entreprise de construction pouvant Construire une clôture avec crépissage extérieur et intérieur et Pose portail métallique 5m de largeur et hauteur 3m pour la régie provinciale du Sud-Ubangi.

c. Mission du prestataire

- Construction de la clôture avec crépissage extérieur et intérieur.
- Pose portail métallique 5m de largeur et hauteur 3m.

La clôture de forme irrégulière et s'étend sur un périmètre de 239 mètres. Une tranchée de Minimum 80 cm et au maximum 100 cm de profondeur sera creusé pour la mise en place des divers éléments pour le fonçage, le béton de propreté et une semelle filante sur tout le contour.

Le mur de fondation sera en moellon de 35 cm d'ép. Remplies de béton dans les joints. Il va surmonter d'une Chappe en béton armé de 5 cm d'épaisseur qui complète la mise

Termes de référence pour les achats de prestations de services jusqu'à 20 000 euros



en place des socles. En élévation, il est prévu de mettre 13 à 14 rangées de bloc de ciment de 15x20x40.

Les poteaux en béton armé de 20x20 et distants de quatre (4) mètres les uns des autres serviront à assurer la rigidité de cette clôture. Des socles en béton armé de 1 m de haut dont 0,60 m enfouis assureront le support des poteaux. L'entrée se fera par un portail métallique de 5 mètres de large. Ainsi pour protéger la maçonnerie de l'élévation il est prévu de mettre une couvre mur d'une épaisseur de 5 cm.

GIZ fait appel au(à) la contractant(e) pour une durée de contrat prévue du **15.05.2024** au **31.08. 2024** pour **60 jours** de prestation.

Le-la contractant-e- fournira l'ouvrage suivant la prestation suivante :

- Une clôture avec crépissage extérieur et intérieur et Pose portail métallique 5m de largeur et hauteur 3m

Exigences pour l'offre :

1. Qualification du personnel objet de l'offre

1.1 Expert-e 1 :

1.1.1 Qualification générale

Les critères à remplir par le soumissionnaire :

- L'Entreprise doit avoir un personnel qualifié pour le suivi des travaux, le chef de chantier doit-être un ingénieur BTP, architecte ou de Génie civil d'au moins (Bac+5) dans une institution reconnue en RDC ou à l'extérieur **(30 points)** ;
- **Expérience professionnelle générale (1.1.2)** : 05 ans dans la construction ou réhabilitation des Bâtiments **(35 points)** ;
- **Expérience régionale (2.1.6)** : L'entreprise doit-être opérationnel à Gemena **(35 points)** ;
- **Documents administratifs (RCCM, Agrément ITPR, statut, attestation fiscal DGI valide, affiliation à la SCNSS, identification national).**

Termes de référence pour les achats de prestations de services jusqu'à 20 000 euros



NB : à l'absence des documents administratifs, l'offre technique ne sera pas traitée

1.1.2 Constitution du dossier

L'offre administrative, technique et l'offre financière du soumissionnaire doivent être envoyées d'une manière séparée.

L'offre administrative qui sera jugée conforme pour l'essentiel devra contenir :

- Le statut de l'Entreprise
- Le RCCM
- Le numéro d'Impôt de la DGI
- L'affiliation à la CNSS
- L'Agrément des ITPR
- Attestation fiscale valide
- L'Identification Nationale (Id.Nat)
- Les preuves de cotisation de la CNSS

L'offre technique devra contenir :

- Les CV ;
- Les attestations de service rendues en rapport avec l'offre ;
- Un diplôme ou attestation de fréquentation du personnel suivant le profil demandé ;
- Les PV de réception définitive des travaux similaires,
- Attestation de la visite du terrain

La visiter sur terrain est obligatoire, pour ce ; prière contacter Madame IKIO IDID Philippine au +243828608894 ou Madame KOFA lisette au +243810993818 pour obtenir un rendez-vous. Les visites sont programmées de suite vendredi 03 ; mardi 07 et vendredi 10.05.2024 sur RDV.

L'offre financière devra contenir, une Offre de prix dûment rempli suivant le formulaire GIZ.

Termes de référence pour les achats de prestations de services jusqu'à 20 000 euros

1.1.3 Evaluation des offres

La notation de l'offre est répartie de la manière suivante :

70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière et le seuil minimal d'acceptation des offres techniques est de 65%.

1.1.4 Lieu : Province du Sud-Ubangi à Gemena, RDC

2. Cadre estimatif détaillé

Jours d'honoraires	Nombre d'expert-e-s	Nombre de jours par expert-e	Observations
• Visite du terrain	1	1	
• Exécution	1	60	
• Réception provisoire des travaux	1	14	
Frais de mission et de déplacement		Nombre de jours/nuits par expert-e	Observations
• Indemnité journalière pour la zone d'intervention			
• Indemnité d'hébergement pour la zone d'intervention			
• Frais de mission et de déplacement (train, voiture particulière)			

**Termes de référence pour les achats
de prestations de services jusqu'à 20 000 euros**



Autres coûts		Quantité par expert-e	Observations
Transport allée et retour chantier			